



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bassin Centre- Bourgogne

Voies
navigables
de France



Tour
d'horizon
2022/2023



Notre territoire 03
 Notre vision et notre stratégie 04
 Nos expertises 06
 Nos équipes à vos côtés 08
 Nos faits marquants 10
 Notre temps fort 16
 Nos chiffres-clés 18

Crédit photo : VNF/Didier Gaucoucheau

Notre territoire

Sur le réseau fluvial Centre-Bourgogne, VNF gère près de 1 200 km de voies d'eau

Le réseau fluvial Centre-Bourgogne est constitué de 1200 km de voies d'eau (système alimentaire compris) répartis sur 5 régions et 11 départements. En s'appuyant sur l'expertise de ses 550 agents - auxquels s'ajoutent jusqu'à 400 saisonniers en haute saison - VNF, sur le réseau Centre-Bourgogne, assure différentes missions :

- gestion des ressources en eau dans le respect des équilibres naturels,
- développement du réseau navigable pour répondre aux besoins des usagers,
- préservation du patrimoine en assurant l'équilibre entre le développement des activités et la protection de l'environnement ;
- régénération et modernisation des infrastructures.

De forts enjeux de développement

Le réseau fluvial Centre-Bourgogne représente un espace de navigation exceptionnel. Sa situation géographique au centre de la France, son réseau largement maillé avec la présence des 3 loueurs nationaux, le plus grand nombre de péniches-hôtels en France, et des bateaux promenade, séduisent une clientèle en quête d'un tourisme tourné vers la redécouverte des richesses régionales, proche de la nature. Mais le réseau fluvial ne se cantonne pas qu'à la navigation. La stratégie de valorisation des

canaux et rivières doit être un outil de développement économique, social et environnemental au service des territoires. Sur le bassin Centre-Bourgogne, elle peut se concrétiser de différentes façons : mise à disposition de l'eau pour ses différents usages (alimentation en eau potable, nautisme, industrie, agriculture...), développement d'activités touristiques et de loisirs durables, aménagement des abords pour un cadre de vie de qualité (plantations de vergers conservatoires comme sur le canal de Bourgogne par exemple), soutien au développement des mobilités douces (tronçon icaunais de l'Eurovéloroute 3 Scandibérique au niveau de Rogny-les-Sept-écluses par exemple), valorisation des maisons éclusières (auberge de Digoine dans la maison éclusière 19 sur le canal du Centre par exemple), végétalisation des berges ou des abords des canaux (reconstitution de berges avec des sédiments sur la Seille), préservation de la biodiversité (frayères, passes à faune...), etc.

Un axe de fret fluvial à potentiel

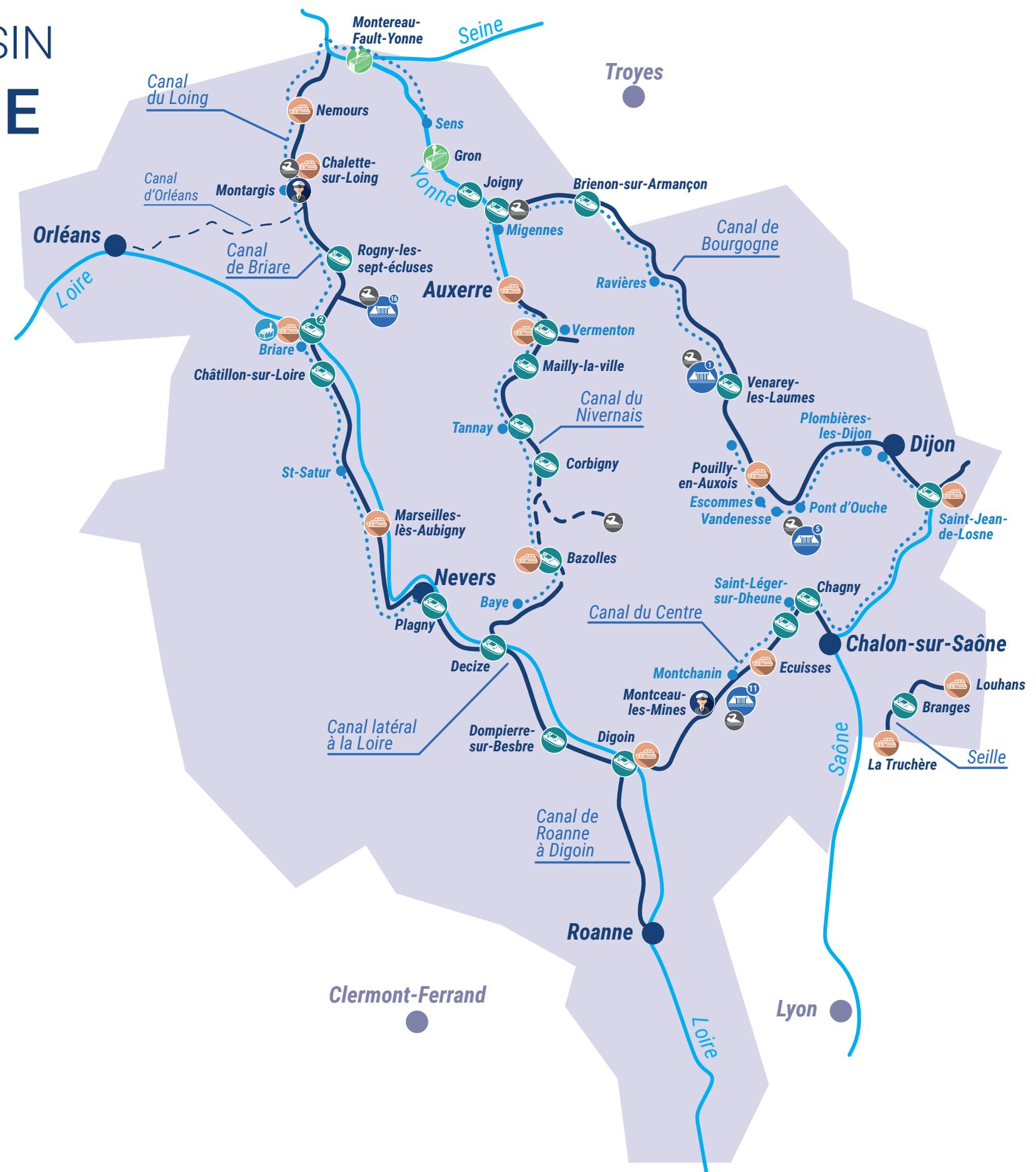
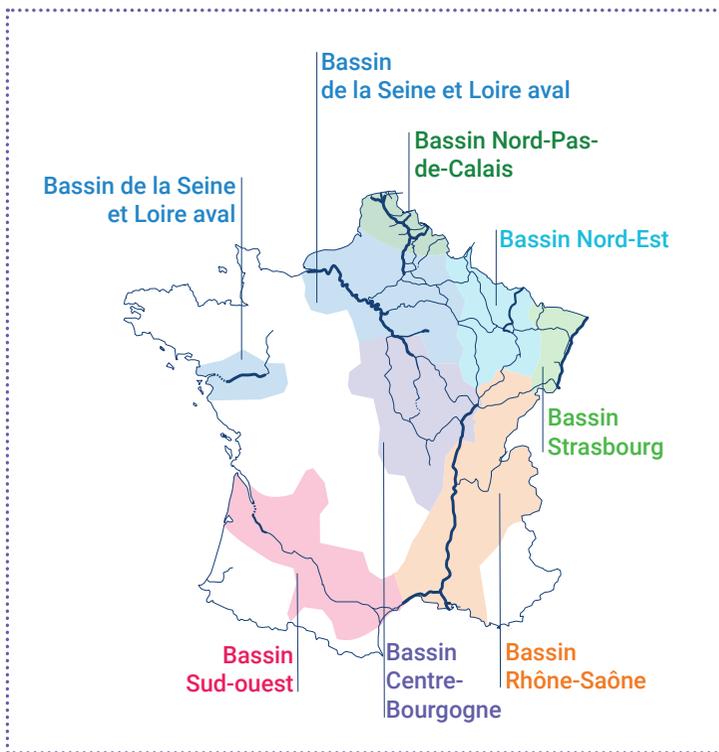
Le fret fluvial est le mode de transport de la sobriété. Augmenter la part du fluvial, c'est réduire celle des émissions de CO₂ liées au secteur du transport. Sur le réseau Centre-Bourgogne, l'Yonne est un itinéraire à

forts enjeux économiques, y compris locaux, en permettant aux entreprises et coopératives bourguignonnes d'exporter ou d'importer des marchandises dans le monde entier via le port du Havre. Grâce au soutien de VNF dans le cadre du PAMI (Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation), le port de Gron (89) s'est doté d'un nouveau bateau pour les colis lourds. Cette dynamique de développement du fret sur l'Yonne se traduit par un vaste programme de modernisation des ouvrages pour fiabiliser la navigation sur cet itinéraire, avec entre autres un projet de téléconduite des ouvrages, et un programme de reconstruction des barrages manuels. Le canal du Loing est lui aussi le support de transport de marchandises (céréales essentiellement), avec un fort potentiel de développement.

LE RÉSEAU FLUVIAL DU BASSIN CENTRE-BOURGOGNE

Légende :

- | | | | |
|---|------------------------------|--|--|
|  | Barrage réservoir |  | Bateau promenade |
|  | Usine élévatoire |  | Trajets empruntés par les péniches-hôtel |
|  | Poste de commande centralisé |  | Départ ou arrivée des péniches-hôtel |
|  | Port logistique |  | Zones de baignade autorisée |
|  | Non géré par VNF |  | Bases de location de bateaux sans permis |





Olivier FAURIEL,
directeur VNF Centre-Bourgogne



Thierry GUIMBAUD,
directeur général

« Le fluvial est au cœur de la transition écologique de notre pays. L'eau nous porte ! »

Thierry Guimbaud

Préserver l'eau et la mobiliser

pour développer durablement les territoires fait partie de nos priorités

Les rivières et canaux forment un vaste réseau qui irrigue les territoires. Connu en tant qu'infrastructure de transport, qu'il soit de plaisance ou de marchandises, le réseau fluvial est également un écosystème qui transporte de l'eau, que les agents VNF régulent le plus finement possible afin de concilier ses différents usages : navigation bien sûr, mais aussi industrie, agriculture, biodiversité, loisirs...

Dans un contexte de dérèglement climatique, le fluvial est au cœur de la transition écologique de notre pays. Réseau encore majoritairement manuel et sensible aux phénomènes d'étiage et de crue, les enjeux du bassin fluvial Centre-Bourgogne sont nombreux. L'important programme de VNF en

faveur de la régénération et de la modernisation des infrastructures concourt pleinement à la résilience des territoires. C'est dans ce cadre que des investissements importants sont réalisés, plus particulièrement sur les barrages-réservoirs ou de navigation : Pont-et-Massène, Chazilly, Larrey, Vaux, Batardeau, programme de reconstruction des barrages manuels de l'Yonne... Autant de projets ambitieux visant à moderniser et renforcer les infrastructures fluviales, avec pour objectifs la préservation de la ressource en eau et des écosystèmes, et l'équilibre entre les différents usages de l'eau.

Mais l'eau est également un atout à mobiliser au profit des territoires. Fret fluvial, tourisme vert, énergies renouvelables... le potentiel du fluvial est indéniable pour améliorer l'attractivité des territoires et le cadre de vie des habitants. Berceau du tourisme fluvial et spot incontesté des péniches-hôtels, le réseau Centre-Bourgogne a sa carte à jouer. La dynamique se poursuit pour conforter les voies navigables en tant que moteurs de développement, comme l'atteste la signature du protocole d'engagement avec la métropole dijonnaise.

Ce sont ces deux principes qui guident les concertations avec nos partenaires. L'objectif est de créer un maillage robuste afin d'ancrer les voies navigables comme éléments structurants des projets de territoire avec une approche du fluvial sous toutes ses composantes (ressource en eau, économie, tourisme, environnement, patrimoine, emploi,...). C'est un point saillant de la démarche engagée en 2023 pour construire un projet pérenne pour la portion centrale du canal de Bourgogne. Une étude sera lancée pour garantir la cohérence sur ce canal grâce au développement d'une offre sur et autour de l'eau en lien avec les atouts du territoire. Résultats attendus à l'automne 2024 !

Plus que jamais : l'eau nous porte !

5 piliers

UN SLOW TOURISME ATTRACTIF POUR LES TERRITOIRES

Les voies navigables se prêtent à bien des expériences, tant sur qu'autour de l'eau. Le tourisme fluvial répond aux aspirations sociétales nouvelles : la recherche de déconnexion en pleine nature, loin de nos modes de vie accélérés. Les canaux et rivières sont le point de départ idéal pour découvrir les richesses paysagères, patrimoniales ou encore gastronomiques dont sont abondamment pourvus nos territoires.

VERS UNE GESTION HYDRAULIQUE MODERNE ET POINTUE

La responsabilité de VNF est de garantir la gestion et la mise à disposition de l'eau sur les territoires pour maintenir ses différents usages, dans le respect des équilibres naturels. Progressivement, le réseau Centre-Bourgogne est instrumenté, des outils de suivi sont déployés, et les ouvrages modernisés. Toutes ces actions permettent aux experts de l'eau, sur le terrain, de gérer le plus finement possible cette ressource de plus en plus rare.

UNE LOGISTIQUE DURABLE

L'eau plutôt que la route. Le transport par voie fluviale constitue une alternative écologique et fiable au transport routier. Sur l'Yonne navigable par exemple, un bateau de 1000 T représente 48 camions en moins sur les routes. Avec la perspective de connexion au réseau européen Seine-Escaut, le potentiel de développement sur le réseau Centre-Bourgogne est important.

DES RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER

Lorsqu'il y a de l'eau, il y a de la vie. Les voies fluviales et leurs abords sont souvent le refuge de bien des espèces, tant au niveau de la faune que de la flore. Les enjeux liés à la biodiversité font partie intégrante des préoccupations des personnels VNF aussi bien lors des travaux que dans l'exercice quotidien de leurs missions.

LE FLUVIAL AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les voies navigables sont intimement liées à leur territoire et à ceux qui les font vivre. Pour en faire de véritables moteurs de développement économique, touristique et environnemental, une concertation étroite est engagée avec les usagers des voies navigables.

Nos expertises

Préserver l'eau

Rénovation et modernisation des ouvrages

Partout sur le réseau, les équipes VNF interviennent pour rénover, moderniser et rendre les infrastructures plus résilientes aux effets du dérèglement climatique. Les travaux de régénération, préalables à la modernisation, battent leur plein notamment pendant la période d'entretien hivernale des voies navigables. En 2022, le budget d'investissement sur le réseau fluvial en Centre-Bourgogne s'élevait à près de 34 M€.

- **Travaux de rénovation de l'écluse d'Epineau, sur l'Yonne**



Optimisation de la gestion de la ressource en eau

Le système d'alimentation en eau des canaux est complexe, particulièrement sur le bassin Centre-Bourgogne en tête de 3 bassins versants. Les équipes VNF, tant sur le terrain que dans les services fonctionnels, ne cessent de faire évoluer leurs pratiques pour gérer au mieux cette ressource si précieuse : instrumentation du réseau, utilisation d'outils de suivi plus modernes, travaux sur les écluses et barrages, transmissions de savoirs, etc.

- **Vanne de décharge sur le barrage-réservoir de Tuilerie - canal de Briare**

Mobiliser l'eau pour développer durablement les territoires

Valorisation du patrimoine

Le réseau fluvial, riche de ses 200 ans d'existence, représente un véritable patrimoine historique et culturel profondément ancré dans les territoires. Rénover des ouvrages d'art, donner une seconde vie aux maisons éclusières, valoriser les abords des voies navigables sont autant d'actions menées par les équipes VNF qui ont à cœur de mettre en lumière les richesses dont regorge le patrimoine fluvial.

- **Maison éclusière 51S du canal de Bourgogne devenue 'Le Maquis' by Zutique Productions**



Développement économique du tourisme fluvial

Le tourisme fluvial - qui comprend les activités sur et au bord de l'eau - est à contre-courant avec le tourisme dit de masse. Un bon plan 100% nature qui allie éco-tourisme, sport et patrimoine : les possibilités sur et autour de l'eau sont nombreuses ! Les équipes développement de VNF sont mobilisées pour permettre l'implantation de nouvelles activités touristiques durables. Autant d'opportunités de développement économique pour les territoires traversés.

- **Tourisme fluvial au bord de la Seille**



Nos équipes à vos côtés



De gauche à droite : Déborah Perrot, Vincent Chevalier, Nathalie Vincent et Karine Aubert

LES UNITÉS TERRITORIALES D'ITINÉRAIRES, PORTES D'ENTRÉE SUR LES TERRITOIRES

Les responsables des Unités Territoriales d'Itinéraires (UTI) disposent de connaissances fines de leurs territoires et de leurs itinéraires. Leur expertise est vaste : exploitation et entretien du réseau, gestion hydraulique, modernisation des ouvrages... Ils sont, de fait, vos contacts privilégiés sur le terrain.

- Déborah Perrot** - UTI Val-de-Loire-Seine / uti.valdeloireseine@vnf.fr
- Vincent Chevalier** - UTI Nivernais-Yonne / uti.nivernais-yonne@vnf.fr
- Nathalie Vincent** - UTI Bourgogne / uti.bourgogne@vnf.fr
- Karine Aubert** - UTI Saône-Loire / uti.saoneloire@vnf.fr

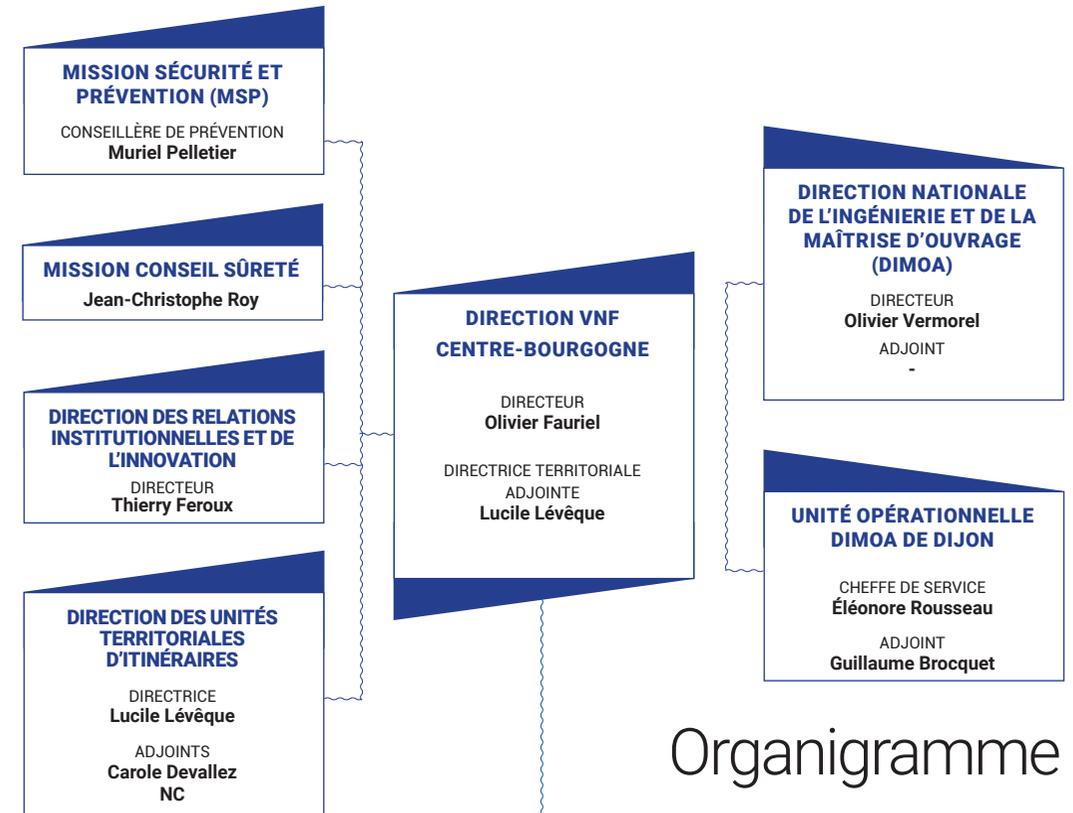


De gauche à droite : Caroline Nouveau, Léa Mercuzot, Mickaël Torcol, Céline Malet, Antoine Chardonnat et Mathilde Doisne.

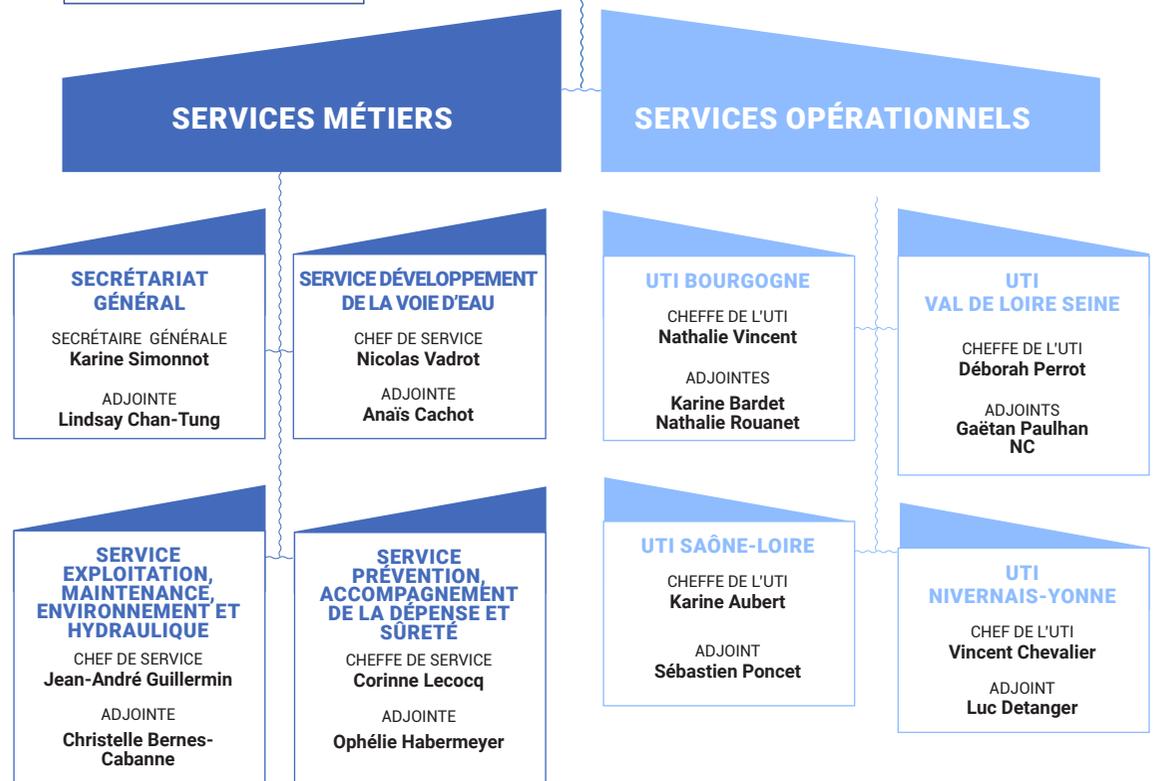
UNE ÉQUIPE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les canaux et rivières gérés par VNF sur le réseau Centre-Bourgogne offrent des services variés qui contribuent à la création de retombées économiques locales. Dotée d'une solide expertise sur les sujets de développement et de contractualisation avec les territoires, l'équipe développement de VNF accompagne et informe tous les publics sur les atouts des voies navigables comme moteur de développement local des territoires.

developpement.dt.centrebουργogne@vnf.fr



Organigramme



Contact VNF Centre-Bourgogne :

03 45 34 13 00
dt.centrebουργogne@vnf.fr

Nos faits marquants

L'eau, une ressource à préserver

Reconstruction du dernier barrage à fermettes et aiguilles de l'Yonne

Le barrage du Batardeau, situé en plein cœur de la ville d'Auxerre (89), fait l'objet d'une reconstruction complète. Le programme de travaux, d'un montant de 5,7 M€, permettra de sécuriser et conforter cet ouvrage dont la technologie date du début du 19e siècle, en l'adaptant aux besoins du 21e siècle. Un nouvel ouvrage mobile gonflable à l'eau et une passe à poissons verront le jour. Les bénéfices du chantier sont doubles : l'exploitation du barrage sera facilitée, et par ailleurs la régulation du plan d'eau sera plus fine. Un moyen d'assurer les différents usages de l'eau sur l'Yonne (navigation de plaisance et commerciale, alimentation en eau potable, prélèvements industriels ou agricoles, biodiversité et milieux aquatiques), dans un contexte de raréfaction de la ressource.



L'eau, une ressource à mobiliser

Une ambition partagée pour le canal de Bourgogne

Le 5 mai 2023, François Rebsamen, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole, Thierry Guimbaud, Directeur général de VNF et Laurent Hénart, Président du conseil d'administration de VNF, ont signé le protocole d'engagement « Une ambition partagée pour le canal de Bourgogne ». L'objectif

de cette coopération est de valoriser ce patrimoine commun, enclencher une dynamique de territoire autour du fluvial et ouvrir la réflexion sur le devenir et les capacités du canal. Quatre axes guideront les actions des signataires :

- 1/ renforcer le lien entre le canal de Bourgogne et les Dijonnais ;
- 2/ conforter la fonction écologique du canal ;
- 3/ développer le potentiel touristique sur et aux abords de la voie d'eau ;
- 4/ garantir une gestion optimale de la voie d'eau et de ses abords.

L'eau, une ressource à préserver

Déploiement de la fibre optique pour fiabiliser la navigation

Pour faire face aux défis de la transition écologique, VNF a lancé un vaste programme de modernisation de son réseau. Après la modernisation du canal du

Loing, c'est au tour du canal de Briare et d'une partie du canal Latéral à la Loire d'avoir fait l'objet de travaux de déploiement de fibre optique. Cette opération, d'un montant de 1,3 M€ financés grâce au plan France Relance, a permis de déployer de la fibre qui raccorde les écluses entre elles ainsi qu'au poste de supervision situé, en phase transitoire, à Montargis. Cela facilitera l'exploitation et la maintenance du réseau, et permettra d'améliorer la qualité de service aux usagers tout en assurant leur sécurité.

L'eau, une ressource à mobiliser

Mobilisation pour le développement touristique du canal du Centre

Le canal du Centre représente, pour les intercommunalités traversées, un patrimoine hydraulique, une dorsale paysagère et un axe d'itinérance de première importance, et génère de fortes interactions avec les territoires environnants. En mars 2022, les acteurs du territoire, aux côtés de VNF, ont signé le contrat de canal du Centre. Cet outil met en synergie les compétences et les actions des différents partenaires pour tirer parti de cette voie d'eau, trait d'union entre les territoires.



7
C'est le nombre de signataires du contrat de canal du Centre : VNF, Région BFC, Département 71, et les 4 intercommunalités mouillées par le canal (Communauté urbaine Creusot-Montceau, le Grand Chalon, le Grand Charolais et Beaune-Côte-et-Sud)



L'eau, une ressource à mobiliser

Ça bouge du côté de Montargis !

Pour renforcer son attractivité et dynamiser son développement touristique, l'Agglomération Montargoise Et rives de Loing (AME) porte un projet de revitalisation du port Saint-Roch. L'AME investit 10 M€, dont 6,6 M€ sur le domaine public de VNF pour ce projet. Le port Saint-Roch créé une nouvelle offre complémentaire

avec les trois autres sites de l'agglomération, d'un point de vue économique et touristique. À terme, une darse permettant d'accueillir 30 bateaux de plaisance verra le jour ! L'exploitation de l'ensemble des sites (ports Saint-Roch et Renée de France, halte fluviale de Cepoy et escale technique d'Amilly) sera confiée à un acteur privé via une délégation de service public. C'est dans cette optique que l'AME et VNF ont signé une convention de groupement d'autorités concédantes. L'objectif partagé entre l'AME et VNF ? Structurer et pérenniser la bonne exploitation des équipements portuaires et favoriser le développement du tourisme fluvial sur ce secteur qui porte à juste titre le surnom de «Venise du Gâtinais».

L'eau, une ressource à préserver

Barrage de Larrey : un site stratégique du canal de Bourgogne modernisé

Situé dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon, le site de Larrey est stratégique : il permet, entre autres, de maintenir le niveau d'eau du port

de Dijon. Composé de deux ouvrages, le site a fait l'objet de travaux de rénovation et de modernisation, à hauteur de 370 000€. Au programme : une rénovation complète de la structure du barrage avec notamment le remplacement des vannes et l'installation d'un pare-embâcle, et une rénovation partielle de la prise d'eau. La modernisation du site poursuit plusieurs objectifs : réduire la pénibilité pour les agents VNF liée aux manoeuvres manuelles, optimiser la gestion de la ressource en eau et limiter l'impact des crues sur l'ouvrage grâce à l'automatisation du barrage !

L'eau, une ressource à mobiliser

Un chantier partagé à Joigny pour développer l'offre de service sur l'Yonne

Le nouveau pare-embâcles installé à Joigny permet, grâce à un système de flotteurs, de maîtriser la trajectoire des embâcles pour éviter qu'ils ne viennent s'accumuler contre les pontons du port et éviter ainsi les gênes pour les bateaux stationnés. Ces travaux, menés sous maîtrise d'ouvrage VNF pour un montant de 240 000€, étaient un préalable à la création d'un troisième ponton par Locaboat dont le siège social est à Joigny. Une belle synergie entre les équipes de VNF et de Locaboat qui améliore l'offre de service sur l'Yonne. Ce troisième ponton, dédié à la plaisance privée, permet effectivement d'accueillir jusqu'à 20 bateaux supplémentaires. L'Yonne est un point de départ idéal pour découvrir les canaux bourguignons comme celui du Nivernais ou de Bourgogne.



L'eau, une ressource à préserver

Des chevaux au service de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Voilà une opération qui aura attiré les regards... La digue de Chagny, sur le canal du Centre, est un ouvrage hydraulique assimilable à un barrage de par ses caractéristiques (volume de 0,4 millions de m³ d'eau et hauteur

de 14 mètres). Son état de végétalisation empêchait d'assurer correctement sa surveillance. Après un diagnostic phytosanitaire établi par l'ONF, il a été décidé d'abattre 110 arbres moribonds. C'est là qu'interviennent les chevaux : plutôt que de faire appel à des engins motorisés, les équipes VNF ont opté pour une technique plus douce pour l'environnement, moins bruyante, mais tout aussi efficace ! Il s'agit d'une 1^{ère} étape qui initie l'important travail de reconquête de la digue et de dévégétalisation afin de garantir la surveillance de l'ouvrage hydraulique.



L'eau, une ressource à mobiliser

Un partenariat fructueux avec la Fédération de Chasse de la Nièvre

Les équipes de la fédération de chasse de la Nièvre et de VNF, toutes deux animées par la volonté de préserver les continuités écologiques, travaillent de concert depuis 2021 pour trouver le meilleur aménagement possible permettant à la faune d'accéder au canal sans prendre le risque de se noyer. La méthode retenue,

compte tenu des berges en place, a été d'abaisser les palplanches de 30 à 40 cm et de mettre en place de l'enrochement pour protéger la partie de berge située à l'arrière du passage. Les résultats sont probants : l'enrochement est visible et rapidement identifiable par la faune. Sur le canal latéral à la Loire au niveau du bief n°19 dit d'Uxeloup, très accidentogène, les noyades d'animaux sont aujourd'hui inexistantes.

La collaboration ne s'arrête pas là puisque la fédération a formé les agents VNF à l'application «Vigifaune». Elle permet les recensements des mouvements de la faune, notamment le long de nos canaux.



L'eau, une ressource à préserver

Modernisation des barrages du Nivernais pour la tenue de la ligne d'eau sur l'Yonne

Le long du canal du Nivernais, quatre barrages (Crain, la Chaise, Vincelottes et Bouchets) ont été équipés d'un système «arrache-aiguilles» qui permet de sécuriser l'intervention

des agents de VNF sur ces barrages qui régulent le niveau de l'Yonne par l'intermédiaire de passes fixes ou de pertuis à aiguilles. Ce nouveau système, d'un coût de 600 000€ pour les quatre ouvrages, permet d'arracher mécaniquement les aiguilles.

Les manoeuvres des barrages, auparavant effectuées manuellement par les agents, seront ainsi facilitées, sécurisées et le temps d'intervention réduit.



L'eau, une ressource à mobiliser

Écluse de St-Martin : fiabilisation du fret sur l'Yonne

L'écluse de Saint-Martin est située sur le secteur commercial de l'Yonne, qui dispose d'une situation géographique idéale. Connectée au réseau Nord-Europe, le potentiel de développement du fret pour les entreprises bourguignonnes est important. Pour fiabiliser le trafic, un ambitieux programme de travaux (2 M€), a permis de rénover la structure de l'écluse et de la moderniser.



L'eau, une ressource à mobiliser

Une centrale hydroélectrique va voir le jour à Pont-et-Massène

VNF met à profit son réseau fluvial pour favoriser le développement d'énergies vertes. Ce sera le cas, d'ici quelques années, à Pont-et-Massène (21). Un arrêté préfectoral autorise la construction d'une centrale en pied de barrage. D'une puissance maximale de 498 kW, la production annuelle est estimée à 1500 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 1250 habitants (hors chauffage). Son fonctionnement a été étudié pour préserver la ressource en eau.

L'eau, une ressource à mobiliser

Place à de nouveaux projets sur le site du Bois Bretoux

Le site dit du Bois Bretoux, sur le canal du Centre, était encombré d'épaves de bateaux. Après des années de procédures juridiques et de travail en association avec la communauté urbaine Creusot-Montceau, et les communes de Montchanin, Saint Laurent d'Andenay et Saint Eusèbe, le site a fait place nette ! C'est aussi l'une des missions confiées à VNF que de garantir l'intégrité du domaine public fluvial pour y développer des activités touristiques et de loisirs durables.



L'eau, une ressource à préserver

Les rigoles du barrage de Cercey consolidées

Le barrage de Cercey, d'une capacité de 2,6 M de m³, fête bientôt ses 200 ans ! Il s'agit d'un ouvrage stratégique pour l'alimentation en eau du canal de Bourgogne : à proximité immédiate du canal, il permet d'alimenter le bief de partage du canal, situé à Pouilly-en-Auxois, en un temps court. Les rigoles

d'alimentation du barrage n'ont pas échappé aux impacts du temps... et des ragondins ! Afin de sécuriser l'alimentation en eau du barrage, VNF a investi près de 2 M€ pour étanchéifier les rigoles et réhabiliter certaines portions. Une opération d'une importance majeure pour sécuriser la gestion hydraulique du canal mais aussi pour la biodiversité. Le réservoir de Cercey est effectivement labellisé espace naturel sensible (ENS) depuis 2021. Grâce aux fluctuations du niveau d'eau engendré par les manoeuvres VNF, le site abrite pas loin de 185 espèces d'oiseaux et 217 espèces floristiques.



L'eau, une ressource à préserver

Désensablement du tunnel de l'usine élévatoire de Briare

Ce tunnel, long de 345m et large de 2,3m, relie la Loire à l'usine élévatoire de Briare. L'eau prélevée en Loire est ensuite envoyée, via les pompes de l'usine élévatoire, dans le bief de partage du canal de Briare. Les travaux, d'un montant de 700 000€, ont permis d'extraire 800 m³ de sédiments mais aussi d'intervenir sur les maçonneries du tunnel et sur la sécurisation du site. En curant le tunnel, l'objectif était de rendre à l'ouvrage un meilleur rendement et par extension, de sécuriser la gestion hydraulique de l'itinéraire.

L'eau, une ressource à préserver

Confortement de la digue de Bannay

La digue de Bannay (canal Latéral à la Loire), située dans le département du Cher a fait l'objet de travaux pour un montant de 700 000€.

Les travaux de confortement ont permis de mettre en place des protections de pieds de berges (rideau de palplanches et tunage bois) et de reconstituer le corps de digue grâce à l'apport de matériaux de remblai. Le renforcement structurel de la digue induit une limitation des fuites, et donc une optimisation de la gestion de la ressource en eau.

Retour sur... ... une gestion concertée et partagée de la ressource en eau



Lancement des Navig Infos de la saison 2022

Les effets du dérèglement climatique, et notamment les épisodes de sécheresse à répétition, ont des conséquences sur la disponibilité des ressources en eau. En tête de 3 bassins hydrographiques, les enjeux d'étiage et de sécheresse sont prégnants sur le réseau Centre-Bourgogne, et nécessitent une gestion qui se structure grâce aux expériences acquises pendant les saisons précédentes.

Acteur clé de l'eau sur les territoires, VNF, au-delà de sa mission historique de navigation, permet le stockage et le transport de précieuses ressources d'eau pour assurer ses différents usages.

UNE CONCERTATION RÉGULIÈRE AVEC LES USAGERS

Forts des expériences des précédentes saisons, les équipes VNF ont mis en place un dispositif d'information régulier des usagers sur le bassin Centre-Bourgogne. Ce dispositif s'est traduit par des rendez-vous «NavigInfos» avec les usagers, tous les 15 jours, qui ont pour objectifs de :

présenter l'état global du réseau à date sous deux angles : la ressource en eau et les plantes envahissantes ;

faire un zoom par itinéraire en indiquant les conditions de navigation (horaires, niveaux d'eau, ...) et donner la perspective d'évolution sur 15 jours ;

partager les opérations, prévues ou en cours, de lutte contre les plantes envahissantes.

À l'issue de ces NavigInfos, un compte-rendu, les présentations réalisées sont envoyés aux usagers, ainsi qu'un bulletin hydrologique mettant en évidence l'état des réserves en eau : barrages-réservoirs et cours d'eau permettant l'alimentation en eau des canaux.

Ce dispositif, salué par l'ensemble de l'éco-système fluvial, permet de partager le maximum d'informations aux principaux usagers de la voie d'eau, en toute transparence, afin de les aider dans la prise de décision pour leur saison (mouvement de flotte, itinéraires à favoriser).

Mieux se comprendre pour mieux agir ensemble. VNF développe ses relations de travail avec les professionnels de la voie d'eau : club péniches-hôtels créé en 2022 et travail partenarial avec les loueurs pour aboutir à un pacte de cohésion. Deux espaces d'échanges pour parler enjeux d'avenir, solutionner des problématiques... Disponibilité et écoute sont les maîtres mots qui guident les équipes VNF Centre-Bourgogne.

CONCILIER LES DIFFÉRENTS USAGES DE LA RESSOURCE EN EAU

Le réseau fluvial traverse tous les territoires - des grandes métropoles aux zones les plus rurales - et répond aux besoins des différents publics. Conçu à l'origine pour la navigation, il sert en effet aujourd'hui plusieurs usages : eau potable pour la population, irrigation pour les exploitations agricoles, prélèvements industriels, navigation de plaisance ou de fret, préservation des milieux aquatiques... En somme, le réseau constitue une véritable source de

L'eau nous porte !

résilience pour les territoires face au dérèglement climatique.

L'extrême sécheresse de l'été 2022 n'a pas été sans conséquence sur le réseau fluvial Centre-Bourgogne. Les canaux de Roanne à Digoïn, Latéral à la Loire et de Briare ont particulièrement été concernés. Afin de contribuer à la préservation de la ressource en eau sur le bassin Loire-Allier, et d'assurer le maintien de ses usages prioritaires sur le secteur (alimentation en eau potable et refroidissement de centrales nucléaires), VNF a adapté ses modes d'exploitation. Des mesures d'économie progressives et graduées ont été mises en place : regroupement des bateaux aux écluses, réductions progressives des prélèvements en eau, jusqu'à la fermeture à la navigation libre. La communication régulière avec les différents usagers des voies d'eau (professionnels du tourisme, agriculteurs), ainsi qu'une gestion hydraulique optimale ont permis le partage équilibré de la ressource en eau.

« Face aux répercussions du changement climatique, de plus en plus visibles sur nos voies navigables, nous développons des actions concrètes et ambitieuses sur la question de l'eau, dans une perspective de long terme ».

Thierry Guimbaud
Directeur général VNF

MODERNISER LES OUVRAGES POUR UNE GESTION PLUS SECURISÉE DU RÉSEAU

Pour limiter les effets du dérèglement climatique, particulièrement visibles sur le réseau Centre-Bourgogne, VNF mène un travail de fond au quotidien pour anticiper les périodes d'étiages sévères qui se traduit par l'optimisation permanente de la ressource en eau sur son réseau :

- surveillance en temps réel du système (instrumentation du réseau, déploiement d'outils de suivi) ;
- programme de réduction des fuites ;
- confortement des barrages-réservoirs et, lorsque cela est possible augmentation de leur capacité : travaux d'ampleur sur les barrages-réservoirs de Pont-et-Massène et Chazilly, travaux probables à venir sur ceux de Panthier (canal de Bourgogne), du Plessis (canal du Centre) et de Grand Rue (canal de Briare) ;
- travaux sur l'infrastructure comme le confortement des berges (cf. photo ci-contre où 4 M€ ont été investis pour consolider 3,3 km de berges, pour des enjeux touristiques, de sécurité des biens et des personnes et de gestion hydraulique).



Bief 113 Y - canal de Bourgogne

Nos chiffres-clés

FAVORISER LA LOGISTIQUE FLUVIALE

LA RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN 2022 SUR LE RÉSEAU CENTRE-BOURGOGNE

RIVIÈRE YONNE

774 059 t

de marchandises transportées en 2022 dont :

524 626 tonnes de matériaux de construction et minéraux bruts

203 790 tonnes de produits agricoles (dont denrées alimentaires et fourrages)

23 187 tonnes de produits pétroliers (dont combustibles minéraux)

16 436 tonnes de colis lourds (véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales)

6020 tonnes de produits chimiques et métallurgiques

CANAL DU LOING

37 554 t

de marchandises transportées en 2022, exclusivement composées de céréales

Le trafic sur le canal du Loing est constant ces dernières années. Les variations observées sont dues à la nature des marchandises transportées, des céréales, dont les marchés sont très volatiles et très dépendants des conditions climatiques.

PRÉSERVER ET AGIR SUR LA RESSOURCE EN EAU

151 sites instrumentés pour un meilleur suivi et une gestion plus fine de la ressource en eau

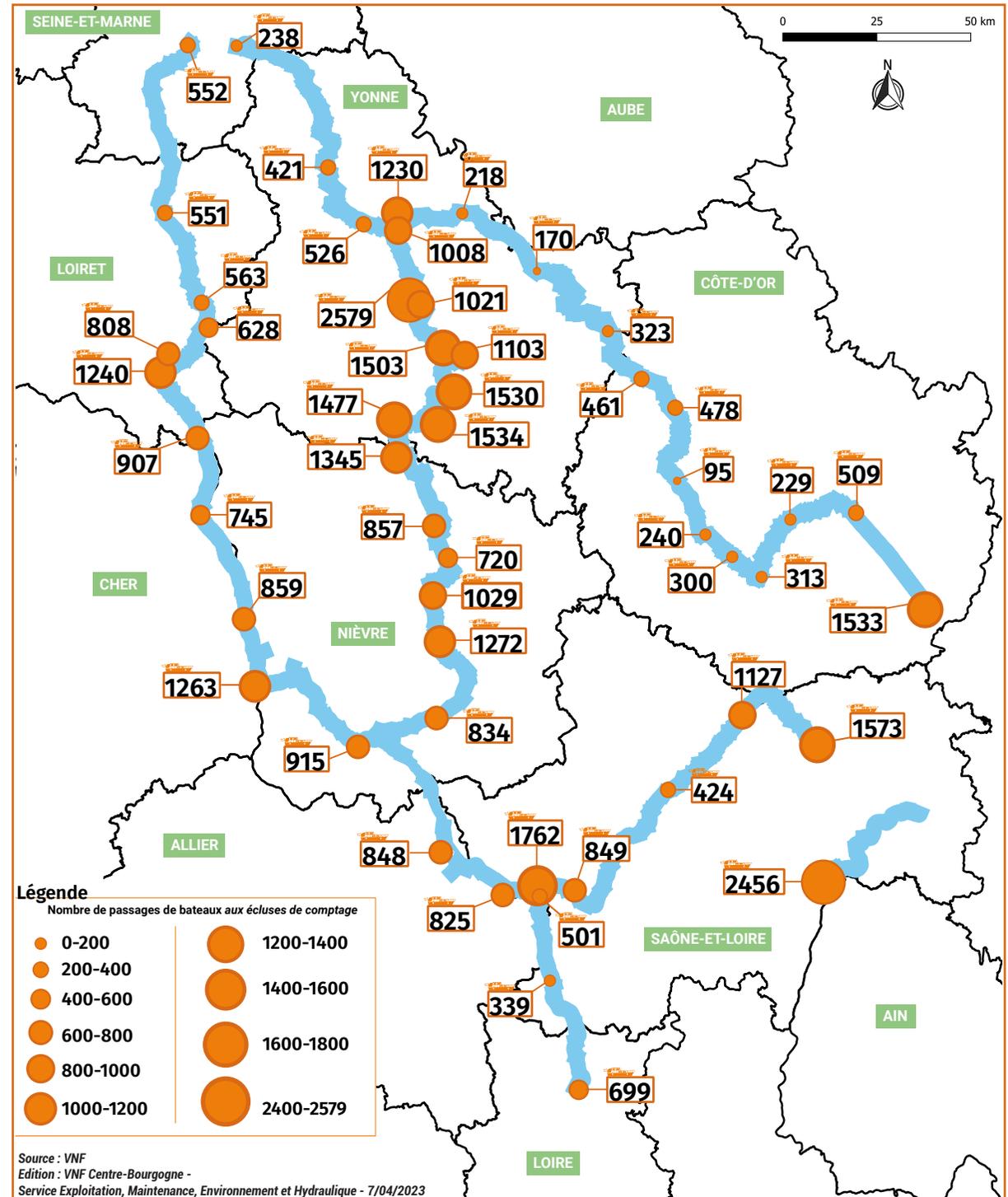
1,4 millions d'euros investis en 2022 sur le réseau Centre-Bourgogne pour lutter contre la prolifération des plantes exotiques envahissantes

45 millions de m³ de volume utile maximum d'eau dans les barrages-réservoirs du réseau fluvial Centre-Bourgogne

198 km de voies d'eau pour lesquelles la redevance pour les prélèvements en eau est déclarée, auprès des Agences de l'eau, selon les prélèvements réels

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET À LA QUALITÉ DE VIE

Fréquentation, tous types de bateaux confondus, des voies navigables sur le réseau Centre-Bourgogne en 2022



Contacts locaux

UTI SAÔNE-LOIRE

canal du Centre |
canal de Roanne à
Digoin | canal latéral
à la Loire (de Digoin à
Dompierre-sur-Besbre) |
Seille navigable

1 bd de Lattre de Tassigny
71300 Montceau-les-Mines

T. 03 58 09 01 38
uti.saone Loire@vnf.fr

UTI VAL DE LOIRE SEINE

canal Latéral à la
Loire (de Dompierre-sur-
Besbre à Briare) | canal
du Nivernais (de Decize
à Cercy-la-Tour) | canal
de Briare | canal du
Loing

17 rue du pont-canal
45250 Briare

T. 02 38 31 26 20
uti.valdeloireseine@vnf.fr

UTI NIVERNAIS- YONNE

canal du Nivernais |
Yonne navigable

5 rue du Halage
89000 Auxerre

T. 03 58 43 21 65
uti.nivernais-yonne@vnf.fr

UTI BOURGOGNE canal de Bourgogne

4 bis rue Hoche
21000 Dijon Cedex

T. 03 45 34 13 50
uti.bourgogne@vnf.fr

Numéro d'appel unique sur le réseau > 0800 863 000

Le changement climatique nécessite de réinventer nos façons d'habiter la terre et d'en exploiter les ressources. Nos modes de production, de consommation et de mobilité doivent être repensés.

Conçu pour la navigation, le réseau Voies navigables de France propose aussi des solutions aux défis de la transition.

NOUS PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU

Les fleuves, les rivières et les canaux navigables forment un réseau vivant qui irrigue nos territoires, porte la navigation et alimente en eau notamment les populations, l'industrie, l'agriculture...

Nous agissons sur nos infrastructures pour gérer finement la ressource en eau et nous concilions ses différents usages dans l'intérêt général.

NOUS MOBILISONS L'EAU POUR DÉVELOPPER DURABLEMENT LES TERRITOIRES

Nous créons les opportunités de développement des activités sur et autour de l'eau et nous favorisons la transition vers des modèles économiques plus sobres.

Ancré dans les territoires, le réseau fluvial constitue un réel atout pour reconstruire des chaînes logistiques et de transport bas carbone et réinventer des activités touristiques et de loisirs durables.

L'EAU NOUS PORTE.



Voies navigables de France
Direction Centre-Bourgogne
1, chemin Jacques de Baerze – CS36229
21062 Dijon cedex - Tél : 03 45 34 13 00

Ce produit est issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées. Document imprimé avec des
encres végétales.

Impression : **DICOLOR**

Voies navigables de France – Septembre 2023

Conception : Angie
Rédaction et réalisation : Laura TRIGO
Rédaction en chef : Olivier FAURIEL

© photo couverture : VNF / Damien Lachas